

Ilot du Cloucq

Damvix

***A. Dossier d'enquête préalable
à la déclaration d'utilité
publique***

***5. Appréciation sommaire des
dépenses***

Appréciation sommaire des dépenses

La réalisation du projet de l'ilot du Cloucq implique deux postes de dépenses principaux :

- l'acquisition des terrains nécessaires d'une part,
- les travaux d'aménagements indispensables à la concrétisation de l'opération d'autre part.

Ces postes dans leur globalité, et en l'état actuel des connaissances, ont pu être évalués à la somme totale de **990 000,00 €** répartie comme suit :

1. Montant des acquisitions foncières

Le montant des dépenses liées aux acquisitions foncières comprend les prix d'acquisition, les indemnités diverses, les frais d'achat, les frais de gestion et de portage ainsi que les frais de remise en état des sols. Ce montant peut être évalué à **210 000,00 €** ; dont 110 000 € ont déjà été versés par l'Etablissement public foncier de la Vendée pour l'acquisition de 2 propriétés.

Ce montant est détaillé comme suit :

- Acquisitions foncières :	165 700,00 €
- Indemnités de emploi :	9 300,00 €
- Indemnités accessoires :	16 000,00 €
- Frais notariés :	11 000,00 €
- Frais de gestion :	5 000,00 €
- Frais de remise en état des terrains :	3 000,00 €
Total :	210 000,00 €

Les dépenses liées aux acquisitions foncières seront supportées par l'Etablissement Public Foncier de la Vendée.

Conformément à la convention de veille et de maîtrise foncière signée avec la commune de DAMVIX, ces dépenses seront affectées au prix de rétrocession des biens à la commune ou à tout aménageur qu'elle aura désigné pour réaliser le projet

2. Montant des travaux d'aménagement

Le montant des dépenses liées aux travaux d'aménagement peut être évalué à **780 000,00 € HT** répartis comme suit :

Désignation des postes	Montant
Etudes prévisionnelles	34 000,00 €
Travaux (VRD, parc urbain,...)	604 000,00 €
<i>Voirie et aménagements</i>	564 000,00 €
<i>Aléas</i>	40 000,00 €
Honoraires Techniques aménagement	110 000,00 €
<i>Maîtrise d'œuvre, Contrôle technique, SPS</i>	67 000,00 €
<i>Géomètre/lotissement</i>	8 000,00 €
<i>Honoraires AMO</i>	35 000,00 €
Autres frais	32 000,00 €
<i>Frais financiers</i>	20 000,00 €
<i>Taxe foncière</i>	1 000,00 €
<i>Aléas et divers</i>	11 000,00 €
Total	780 000,00 €

Les dépenses liées aux travaux d'aménagement seront supportées par la commune de DAMVIX ou l'aménageur désigné par elle.